

cette question. Pendant la période qui précédera la mise en oeuvre de la TPS, il sera important que le gouvernement veille à ce que les consommateurs comprennent les problèmes susceptibles d'apparaître en rapport avec les plaintes sur la publicité trompeuse en matière de TPS. Le Comité recommande donc

Que le Directeur des enquêtes et des recherches travaille avec le Bureau d'information aux consommateurs sur la TPS pour surveiller la publicité associée à la TPS et tenir les consommateurs au courant des plaintes relatives à la publicité trompeuse.